



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Épreuves communes de contrôle continu

Question au Gouvernement n° 2594

Texte de la question

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

M. le président. La parole est à Mme Sabine Rubin.

Mme Sabine Rubin. Monsieur le ministre de l'éducation encore un peu nationale, je ne reviendrai pas sur le fond de vos réformes du lycée et du bac à la carte, qui ont provoqué contestations et mobilisations partout en France, chez les enseignants et les élèves. Ce qui me pousse à vous interroger aujourd'hui, c'est la précipitation absurde et autoritaire avec laquelle vous appliquez ces réformes, suscitant la fronde de la communauté éducative, des parents d'élèves, jusqu'au syndicat de proviseurs.

La mise en place des contrôles continus communs n'a été ni pensée, ni préparée en amont, ce dont les enseignants, les personnels administratifs et les élèves sont les premiers à pâtir. Cette gabegie, dont vous êtes le responsable, se traduit par le refus d'un nombre croissant d'établissements d'organiser, de surveiller ou de corriger vos fameuses E3C, les épreuves communes de contrôle continu.

Les griefs sont nombreux et, partout, on entend les mêmes récriminations concernant des attendus pédagogiques jugés inaccessibles, des sujets parfois truffés de coquilles ou de fautes, des grilles d'évaluation inexploitable ou inexistantes, un risque accru de fuite entre les établissements et des disparités considérables entre les élèves pour préparer les épreuves, en l'absence d'une date nationale. Il y a aussi la numérisation des copies qui représente un surcroît de travail pour le personnel administratif, voire pour les enseignants qui devront parallèlement préparer les prochaines épreuves du bac blanc qui est maintenu.

Tout cela doit évidemment se faire au prix d'une compensation qui s'apparente davantage à une obole. Sans doute est-ce une manière de préparer les professeurs à la refonte de leur mission sous couvert d'une revalorisation plus qu'incertaine et assurément timorée de leur salaire. À l'aune de tous ces dysfonctionnements, envisagez-vous au moins de repousser la date de ces épreuves ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. Madame la députée, vous m'interrogez sur le contrôle continu. Il est important d'évoquer le sens des choses, parce que, comme souvent lorsque vous intervenez, on pourrait croire que la réforme n'est faite que pour le plaisir de la réforme. Pourtant, depuis l'origine, le sens de cette réforme est très clair. Elle vise à favoriser le contrôle continu afin d'éviter le bachotage et d'empêcher que la préparation aux examens se fasse à la dernière minute.

Permettre à tous les élèves de se préparer en continu revient aussi à augmenter leur niveau. Il s'agit donc de la

première des mesures sociales que l'on puisse prendre en permettant à tous les élèves d'être à un meilleur niveau lorsqu'ils passent le baccalauréat.

Je vous rappelle que l'épreuve de contrôle continu qui a lieu à la fin du mois de janvier comptera pour moins de 2 % dans la note finale. C'est un très bon galop d'essai pour les élèves.

Lorsque l'on a l'école de la République chevillée au corps, on doit être content de voir que le niveau d'exigence augmente. Il y a aussi des progrès à d'autres titres. Vous avez évidemment mentionné sous un angle péjoratif le progrès technique que constitue la dématérialisation des copies, alors qu'il s'agit d'une véritable avancée.

La France va réussir à dématérialiser 1,7 million de copies. Cela signifie que nous aurons un meilleur service public. Contrairement à ce que vous avez affirmé, cela fera gagner du temps car cela permettra de mieux répartir les copies et, surtout, les élèves disposeront d'un droit nouveau : ils pourront consulter leur copie en ligne en temps réel, dès qu'elle sera corrigée. Ce sera évidemment un grand progrès.

Les progrès sont donc multiples mais, comme toute innovation, celle-là suscite des questions, c'est normal. Nous répondons à ces questions, par exemple, dans le cadre du comité de suivi, ce qui montre notre capacité d'écoute, contrairement à ce que vous avez affirmé. *(Exclamations sur les bancs du groupe FI.)*

Nous écoutons, nous avançons. Les lycées sont préparés. Là où y a des difficultés, c'est, parfois, là où il peut y avoir de l'agitation – en général, vous l'aimez et vous la favorisez *(Vives exclamations sur les bancs du groupe FI)* – mais, en réalité, s'il n'y a pas cette minorité là, tout est prêt pour que cette épreuve fonctionne. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme Sabine Rubin.

Mme Sabine Rubin. Monsieur le ministre, si vous aviez bien écouté ma question, vous auriez compris que je ne vous interrogeais pas sur le fond, pourtant longuement récrié. Maintenant, si tout va bien pour vous, dites-moi pourquoi les professeurs boycottent les E3C et déversent leurs livres devant le rectorat de Clermont-Ferrand. *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)*

Données clés

Auteur : [Mme Sabine Rubin](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (9^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2594

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 janvier 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 janvier 2020](#)